



PROJET DE DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 JUIN 2008

**OBJET :** RAPPORT ANNUEL SUR LA DETTE ET LA TRÉSORERIE 2007  
**COMMISSION :** FINANCES ET BUDGET  
**Du :** 16 JUIN 2008  
**RAPPORTEUR:** MAXARTUSO

**CONSTAT DE L'ANNEE 2007**

**A) GESTION DE LA TRESORERIE**

Depuis la mise en place de la gestion active de la trésorerie en 2000 et de la fiche 2 « Gestion active de la trésorerie » de la C.S.C.F. (Convention des Services Comptables et Financiers), le solde du compte au Trésor n'a cessé de diminuer.

En fonction des prévisions quotidiennes de dépenses et de recettes transmises par la Recette municipale, la Ville de Cannes décide des opérations à réaliser sur les produits de trésorerie afin de se rapprocher le plus possible d'une « trésorerie 0 ».

Au 31 décembre 2007, la Commune dispose de 5 crédits revolving (dont un est une phase de mobilisation et devra être consolidé au 31 décembre 2008 au plus tard) pour 62,3 M€ et de 2 lignes de trésorerie de 25 M€ chacune (d'une durée d'un an) selon les conditions suivantes :

Ligne de trésorerie interactive Caisse d'Epargne : 25 M€, taux : Eonia /T4M + 0,0145 %

Ligne de trésorerie Dexia : 25 M€, taux : Eonia / Euribor 7 jours + 0,015 %

Ces produits sont destinés à répondre à des besoins ponctuels de trésorerie et génèrent le paiement d'intérêts courus.

Les moyennes annuelles du solde du compte au trésor sont les suivantes :

2001	3 064 936 €
2002	2 271 716 €
2003	1 280 388 €
2004	960 751 €
2005	491 797 €
2006	421 013 €
2007	452 936 €

De 2001 à 2007, le solde moyen annuel du compte au trésor a été divisé par près de 7, ce qui représente une baisse de 2,6 M€.

Des charges financières ont donc été économisées grâce à l'ajustement des tirages sur les produits de trésorerie : cette gestion a permis d'économiser près de 800 K€ en 2007.

## **B) GESTION DE LA DETTE**

### **a) Les renégociations**

Afin de poursuivre la gestion active de la dette, trois emprunts ont été renégociés en 2007.

*Les réaménagements auprès des mêmes banques :*

Anciennes conditions :

Prêts	Etablissement bancaire	Capital restant dû à la date du réaménagement	Durée résiduelle	Ancien taux
E388	Société Générale	1.576.932,63 €	4 ans	Euribor 12 mois + 0,08 %
E355	Crédit Foncier de France	828.137,39 €	2 ans	TAM + 0,12%

Nouvelles conditions :

Prêts	Etablissement bancaire	Emprunts réaménagés	Capital réaménagé à la date du réaménagement	Durée	Nouveau taux
E388	Société Générale	E388	1.576.932,63 €	4 ans	<b>Euribor12 mois +0,04% (baisse de la marge)</b>
E355	Crédit Foncier de France	E355	828.137,39 €	2 ans	<b>TAM + 0,08 % (baisse de la marge)</b>

*Le refinancement auprès d'une autre banque :*

Dans ce cas, la Ville rembourse le prêt d'une banque pour se refinancer auprès d'une autre banque après consultation. Le refinancement permet ainsi de pallier l'échec de la renégociation auprès de la banque d'origine.

## Anciennes conditions :

Prêt	Etablissement bancaire	Capital remboursé par anticipation	Durée résiduelle	Ancien taux
E 375	Deutsche Hypothekenbank	1.886.956,61 €	5 ans	Euribor 12 mois + 0,25 % (ce taux débutait au 18/12/2007 suite à une phase à taux fixe de 5 ans à 4,04 %)

## Nouvelles conditions :

Prêt	Etablissement bancaire	Capital refinancé	Durée résiduelle	Nouveau taux
E 415	Caisse d'Epargne	1.886.000 € (956,61 € non refinancés pour débiter sur un nouveau prêt au montant arrondi)	5 ans	<b>Euribor 12 mois + 0 % (marge nulle exceptionnelle qui a été obtenue compte tenu de la qualité de la signature Ville de Cannes)</b>

Ces différentes renégociations ont permis d'obtenir un gain financier total d'environ 17 000 €.

b) Consolidation

L'emprunt E408 de 10 M€ réalisé en 2005 auprès de Dexia a été consolidé sur un produit structuré.

En phase de mobilisation jusqu'au 25 juin 2007, il était utilisé comme un produit de trésorerie. Les intérêts étaient calculés sur l'index Eonia uniquement sur les sommes utilisées.

L'opération est la suivante :

- 15 M€ consolidés (enveloppe possible de 25 M€ dans le contrat mais seulement 10 M€ utilisés en 2005 pour le financement des investissements 2005 qui ont été consolidés en 2007 avec 5 M€ supplémentaires soit 15 M€ consolidés)

- Durée 30 ans (fin le 1<sup>er</sup> juillet 2037)

- Périodicité annuelle

- Amortissement : progressif

- Taux :

Du 25/06/2007 au 01/07/2010 : Taux fixe de 3,75 %

Du 01/07/2010 au 01/07/2028: 3,75 % si Euribor 12 mois postfixé < 5,75 %  
sinon 3,75 % + 5\* (Euribor 12 mois Postfixe - 5,75 %)  
Du 01/07/2028 au 01/07/2037 : Taux fixe de 3,75 %

### c) Les nouveaux emprunts

Deux nouveaux emprunts ont été réalisés en 2007 pour un montant de 40 M€.

*Line émission obligataire dont le chef de file est l'établissement H. S. B. C. :*

Pour la cinquième année consécutive, la Ville de Cannes a lancé une émission obligataire afin de répondre partiellement aux besoins de financement de l'exercice 2007. La Commune, disposant pour la cinquième année consécutive d'une très bonne notation attribuée par l'Agence Standard and Poor's dans la catégorie AA identique aux Villes de Chicago et New York, est ainsi capable de recourir directement au marché boursier.

Ce mode de financement apporte à la Ville un surcroît de notoriété auprès d'investisseurs internationaux et est également un élément supplémentaire de diversification de sa dette, qui a pris toute son ampleur lors de la crise de liquidités liée au phénomène des subprimes qui a touché le secteur bancaire traditionnel et a entraîné un surcoût dans les marges offertes aux clients : ainsi cette année, le gain estimé par le recours à l'emprunt obligataire est d'environ 7 points de base.

Les conditions sont les suivantes :

- Montant: 15 M€
- Durée : 10 ans
- Amortissement : in fine
- Périodicité : trimestrielle
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois + 0,025 % (2.5 points de base)
- Dates d'échéances : 12 décembre, 12 mars, 12 juin, 12 septembre

Il est à noter que le spread « super all-in » (c'est-à-dire tous frais et commission inclus) est de 3 points de base, HSBC prenant à sa charge la plupart des frais liés à l'émission et à sa cotation. Ce taux est exceptionnel, encore inférieur à celui de l'an passé dont le spread « super all-in » était de 3,4 points de base, malgré la crise sur le marché financier et montre la confiance des investisseurs dans la signature de la Ville de Cannes.

*Un emprunt de 25 M€ auprès de la Caisse d'Epargne :*

- Durée : 30 ans
- Amortissement : à la carte
- Une phase de mobilisation jusqu'au 31/12/2008 maximum sur T4M + 0,0195 %
- Une phase de consolidation :  
sur Euribor 1 à 12 mois + 0,00 % (marge nulle)  
ou sur TAM/TAG (au choix de la Ville) + 0,00 % (marge nulle)

ou éventuellement (au choix de la Ville) sur un taux fixe (le taux fixe du swap emprunteur contre Euribor 1 à 12 mois + 0,00 %)  
ou éventuellement (au choix de la Ville) sur un produit structuré

L'intérêt d'une phase revolving d'un an maximum réside :

- dans la possibilité pour la Ville d'utiliser uniquement les fonds nécessaires à une trésorerie tendant vers zéro, d'où des gains financiers.
- dans l'excellente marge de 0,0195 % sur T4M proposée à la Ville par la Caisse d'Epargne.
- la Ville a donc tout intérêt à disposer de cette phase revolving d'un an maximum d'autant plus que le T4M est actuellement plus bas (taux du T4M proche du taux directeur de la BCE de 4 %) que l'Euribor 12 mois actuellement à 4,9 %.
- d'ailleurs, il convient de rappeler que la Ville utilise régulièrement cette possibilité de phase revolving (prêts 2004, 2005 et également 2006), ce qui lui permet d'optimiser sa trésorerie (celle-ci tendant vers zéro).

Ce prêt sera ensuite consolidé courant 2008 :

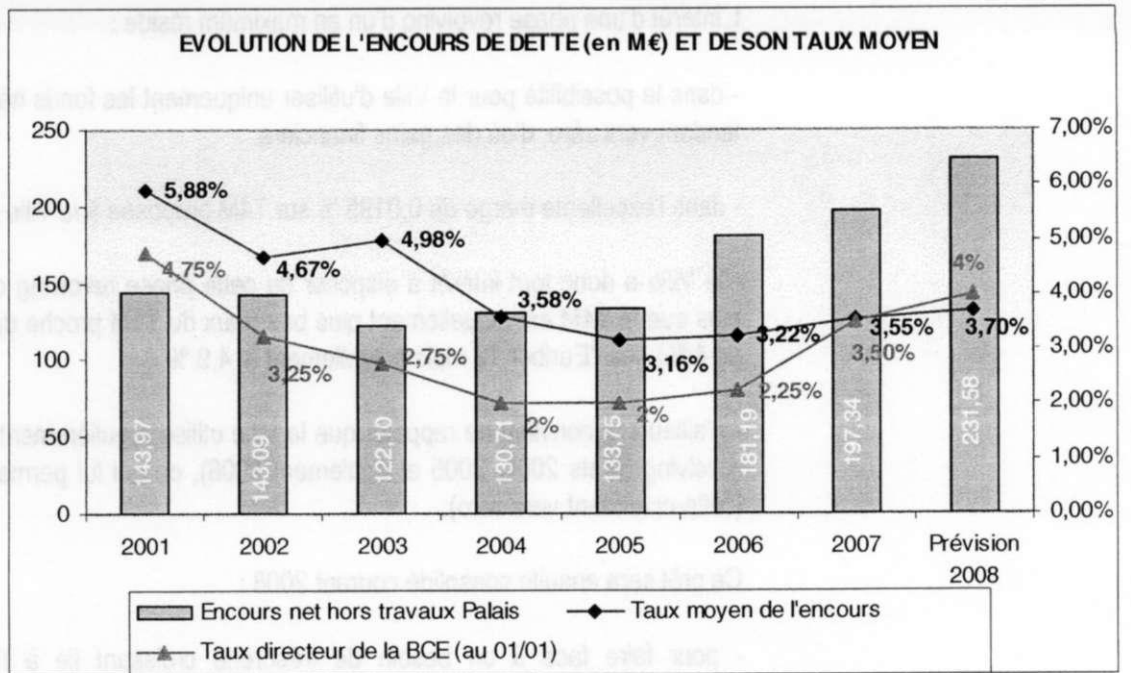
- pour faire face à un besoin de trésorerie croissant lié à l'avancement des travaux d'investissement.
- pour bénéficier du taux exceptionnel d'Euribor 1 à 12 mois + 0,00 % (marge nulle) ou TAM/TAG (au choix de la Ville : il est d'ailleurs préférable de choisir le TAM/TAG proche du taux directeur de la BCE plutôt que l'Euribor supérieur au taux directeur de la BCE en raison de la crise de liquidités liée à la crise des subprimes) + 0,00 % (marge nulle) ou éventuellement (au choix de la Ville) un taux fixe (le taux fixe du swap emprunteur contre Euribor 1 à 12 mois + 0,00 %) : marge nulle exceptionnelle obtenue lors de la consultation de fin d'année compte tenu de la qualité de la signature Ville de Cannes permettant à la Ville d'obtenir des taux et marges exceptionnellement bas.

#### d) L'encours de la dette

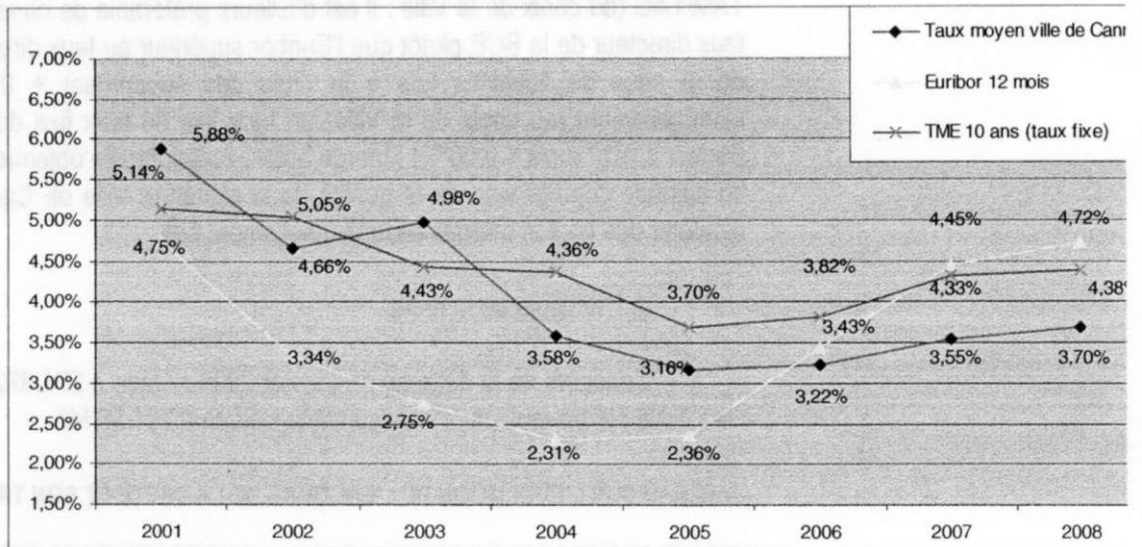
L'encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2008 s'élève à 274.372.717,32 € et l'encours net hors dette sur travaux du Palais cumulés s'élève à 231.58 M€

**TABLEAU SUR L'EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE ET SON TAUX MOYEN**

Années	Taux moyen de l'encours	Encours en M€ au 01/01	Solde cumulé des travaux Palais	Encours net hors travaux Palais	Taux directeur de Ja BCE (au 01/01)
2001	5,88%	146,75	2,78	143,97	4,75%
2002	4,67%	146,51	3,42	143,09	3,25%
2003	4,98%	126,57	4,47	122,10	2,75%
2004	3,58%	140,26	9,55	130,71	2%
2005	3,16%	156,68	22,93	133,75	2%
2006	3,22%	214,17	32,98	181,19	2,25%
2007	3,55%	236,88	39,54	197,34	3,50%
Prévision 2008	3,70%	274,37	42,79	231,58	4%



EVOLUTION DES TAUX DE 2001 A 2008



## **II - PREVISIONS POUR L'ANNEE 2008**

### **A) GESTION DE LA TRESORERIE**

La gestion active de la trésorerie va se poursuivre dans le but de se rapprocher encore d'une trésorerie zéro.

Une consultation sera lancée au mois de juin pour renouveler les deux lignes de trésorerie.

### **B) GESTION DE LA DETTE**

La Ville maintient la veille sur toute opportunité de renégociation.

Elle sera également attentive à l'évolution des marchés et aux arbitrages ou échanges de taux possibles.

Une nouvelle émission obligataire est prévue.

La Commission des Finances et du Budget, dans sa séance du 16 juin 2008, a été consultée.

Le Conseil Municipal est appelé, à son tour, à prendre connaissance du présent rapport d'information sur la gestion de la dette et de la trésorerie.